

A l'attention des porteurs de projets du contrat de ville

Objet : Appel à projet 2023 du Contrat de ville de Grand Châtellerault

Châtellerault, le 23 novembre 2022

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer du lancement de l'appel à projets du contrat de ville pour l'année 2023.

Le contrat de ville de Grand Châtellerault 2015-2022, a été prorogé d'une dernière année jusque fin 2023.

Les deux années précédentes, marquées par la crise sanitaire, ont durement touché les habitants en situation de fragilité, plus particulièrement dans les quartiers prioritaires.

Aussi, en complément des orientations stratégiques redéfinies en 2019 dans l'avenant du contrat de ville, nous vous remercions de proposer des projets qui porteront une attention particulière aux enjeux suivants :

- Lever les freins à l'emploi, à la formation et au développement économique, notamment pour les jeunes
- Soutenir la continuité éducative (appui à la parentalité, fixer les fondamentaux,...),
- Favoriser l'inclusion numérique et l'accès aux droits pour tous,
- Contribuer au « bien vivre » dans les quartiers (lien social, citoyenneté, environnement, image des quartiers, valeurs de la république).

Dans le cadre de l'appel à projet politique de la ville 2023, les demandes de subventions devront être adressées auprès de chaque financeur selon les modalités indiquées dans le document de procédure ci-joint, **au plus tard le 31 janvier 2023**.

Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès du service Développement Social et Solidaire de Châtellerault au 05 49 23 64 10 ou auprès de la Préfecture de la Vienne au 05 49 55 69 60.


Concernant les actions éducatives à destinations des quartiers sud « Lac - Renardières - Ozon - Coubertin », un autre appel à projet est disponible sur le site : <https://www.ville-chatellerault.fr/grands-projets/cite-educative>

En vous remerciant de votre implication, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,


Jean-Pierre ABELIN

Le Sous-Préfet de Châtellerault,


Christophe PÉCATE